PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'OLWISHEIM
Ayant eu lieu le mardi 9 juillet 2019 à 19 heures 30
Salle de réunion du Conseil Municipal

Date de la convocation : 3 juillet 2019

Ouverture de la séance : à 19 h 30 par le Maire Alain RHEIN

Membres en exercice : 15
Pierre ALEXANDRE, Martine GITZ, Sylvie GOETZ SPECHT, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Muriel HUBER, Laurent HUSSER, Caroline LITT, Jean-Michel MATTERN, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Bertrand SITTER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

Présents : 11
Pierre ALEXANDRE, Martine GITZ, Sylvie GOETZ SPECHT, Frédérique GRANDJEAN, Muriel HUBER, Laurent HUSSER, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Bertrand SITTER jusqu'à 20 heures 15, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

Absents, excusés : 4
Monsieur Patrick GRETZER a donné procuration à Monsieur Jean-Claude MICHEL
Madame Caroline LITT a donné procuration à Monsieur Laurent HUSSER
Monsieur Jean-Michel MATTERN
Monsieur Hubert SCHNELLER a donné procuration à Monsieur Alain RHEIN

- **Monsieur Pierre ALEXANDRE entre en séance à 19 heures 50 après le vote du point 2 de l'ordre du jour.**
- **Monsieur Bertrand SITTER est dans l'obligation de quitter la séance à 20 heures 15.**

ORDRE DU JOUR :

- 1. Désignation du (de la) secrétaire de séance
- 2. Procès-verbal de la séance du lundi 3 juin 2019
- 3. Restructuration en mairie du bâtiment de l'ancienne mairie-école avec création d'une petite salle polyvalente : Approbation de l'attribution des marchés des lots 04-06-09-10-11-13-14-16
- 4. Cessions de parcelles pour l'élargissement et l'aménagement de la voirie rue des Jardins: Réseaux électriques, réseaux téléphoniques, assainissement et éclairage public
- 5. Vente de matériel à l'Association Foncière d'Olwisheim
- 6. Divers

❖ 1. DÉSIGNATION DU (DE LA) SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Monsieur Jacques WAHL est nommé secrétaire de séance.

❖ 2. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU LUNDI 3 JUIN 2019

Le procès-verbal de la séance du lundi 3 juin 2019 est adopté par :

Nombre de votants : 13 dont 3 procurations

POUR : 12 dont 3 procurations
Martine GITZ, Sylvie GOETZ SPECHT, Patrick GRETZER, Muriel HUBER, Laurent HUSSER, Caroline LITT, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Bertrand SITTER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1
Frédérique GRANDJEAN

- **Monsieur Pierre ALEXANDRE entre en séance.**

❖ 3. RESTRUCTURATION EN MAIRIE DU BÂTIMENT DE L'ANCIENNE MAIRIE-ÉCOLE AVEC CRÉATION D'UNE PETITE SALLE POLYVALENTE: APPROBATION DE L'ATTRIBUTION DES MARCHÉS DES LOTS 04-06-09-10-11-13-14-16

Dans sa réunion du 9 juillet 2019, la Commission d'Appel d'Offres a décidé d'attribuer les lots aux entreprises suivantes :

LOT 04 : ÉTANCHÉITÉ/VÉGÉTALISATION/COUVERTURE
CHARLES BILZ - 16 rue du Tramway – 67114 ESCHAU pour un montant de 45 128,00 € H.T. soit 54 153,60 € T.T.C.

LOT 06 : CHAUFFAGE/VENTILATION
THERMO CONCEPTS – 75 rue Principale - 67470 SELTZ pour un montant de 77 500,00 € H.T. soit 93 000,00 € T.T.C.

LOT 09 : ÉLECTRICITÉ/COURANTS FAIBLES
KOESSLER ÉLECTRICITÉ – 19 rue de l'Industrie – 67170 BRUMATH pour un montant de 57 000,00 € H.T. soit 68 400,00 € T.T.C.

LOT 10 : DOUBLAGES/CLOISONS/FAUX PLAFONDS
WEREYSTENGER – 21 avenue du Neuhof – 67100 STRASBOURG pour un montant de 54 474,64 € H.T. soit 65 369,57 € T.T.C.

LOT 11 : MENUISERIE INTÉRIEURE/AGENCEMENT
MENUISERIE REIMEL – ZA MAISONS ROUGES – 5 impasse de l'Europe – 57370 PHALSBOURG pour un montant de 48 982,22 € H.T. soit 58 778,66 € T.T.C.

LOT 13 : CARRELAGE
DIPOL – 1 rue de la Batterie – 67118 GEISPOLSHEIM GARE pour un montant de 17 304,45 € H.T. soit 20 765,34 € T.T.C.

LOT 14 : PEINTURE-RAVALEMENT 3
PEINTURE TUGEND – 17 rue de la Cenpa – BP 50304 – 67590 SCHWEIGHOUSE SUR MODER pour un montant de 36 904,41 € H.T. soit 44 285,29 € T.T.C.

LOT 16 : CLOISON MOBILE
TERTIA SOLUTIONS – 1A rue Pégase – 67960 ENTZHEIM pour un montant de 19 655,00 € H.T. soit 23 586,00 € T.T.C.

Le Conseil Municipal prend acte des choix de la Commission d'Appel d'Offres et

- **Autorise** le Maire à signer l'ensemble des pièces afférentes aux contrats
- **Impute** les dépenses correspondantes à l'article 2313 du budget Primitif 2019

Nombre de votants : 14 dont 3 procurations

POUR : 13 dont 3 procurations
Pierre ALEXANDRE, Sylvie GOETZ SPECHT, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Muriel HUBER, Laurent HUSSER, Caroline LITT, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Bertrand SITTER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1
Martine GITZ

- **Monsieur Bertrand SITTER quitte la séance.**

❖ 4. CESSIONS DE PARCELLES POUR L'ÉLARGISSEMENT ET L'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE RUE DES JARDINS: RÉSEAUX ÉLECTRIQUES, RÉSEAUX TÉLÉPHONIQUES, ASSAINISSEMENT ET ÉCLAIRAGE PUBLIC

Nombre de votants : 13 dont 3 procurations

A) CESSION PAR L'ASSOCIATION FONCIERE D'OLWISHEIM DE LA PARCELLE 136/74 SECTION 15 D'UNE CONTENANCE DE 1 CENTIARE

Afin de pouvoir procéder à l'aménagement de la rue des jardins, la commune souhaite acquérir la parcelle 136/74 section 15 d'une contenance de 1 centiare, propriété de l'Association Foncière de Olwisheim.
Des contacts ont été pris avec le Bureau de l'Association Foncière qui est prêt à céder cette parcelle pour l'Euro symbolique sous la signature de Monsieur Jean-Claude MICHEL, Président.
Délibération du Bureau de l'Association Foncière en date du 6 novembre 2015.

Il est proposé le délibéré suivant,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **Accepte** la cession pour l'Euro symbolique de la parcelle 136/74 section 15 d'une contenance de 1 centiare.
- **Autorise** le Maire à réaliser cette cession par voie administrative
- **Autorise** Monsieur Jacques WAHL, 3ème Adjoint au Maire à signer la vente au nom de la commune.

POUR : 9 dont 2 procurations
Pierre ALEXANDRE, Martine GITZ, Sylvie GOETZ SPECHT, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

CONTRE : 1
Muriel HUBER

ABSTENTIONS : 3 dont 1 procuration
Laurent HUSSER, Caroline LITT, Jean-Claude MICHEL

B) CESSION PAR MADAME PFRIMMER CARINE JULIA ÉPOUSE PELLETIER DE LA PARCELLE 185 SECTION 01 D'UNE CONTENANCE DE 6 CENTIARES

Afin de pouvoir procéder à l'aménagement de la rue des jardins, la commune souhaite acquérir la parcelle 185 section 01 d'une contenance de 6 centiares, propriété de Madame PFRIMMER Carine Julia épouse PELLETIER demeurant à TRUCHTERSHEIM 67370, 4 rue des Frênes.
Des contacts ont été pris avec Madame PFRIMMER Carine Julia épouse PELLETIER qui est prête à céder cette parcelle pour l'Euro symbolique.

Il est proposé le délibéré suivant,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **Accepte** la cession pour l'Euro symbolique de la parcelle 185 section 01 d'une contenance de 6 centiares
- **Autorise** le Maire à réaliser cette cession par voie administrative
- **Autorise** Monsieur MICHEL Jean-Claude, 1er Adjoint au Maire à signer la vente au nom de la commune.

POUR : 10 dont 2 procurations
Pierre ALEXANDRE, Martine GITZ, Sylvie GOETZ SPECHT, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

CONTRE : 3 dont 1 procuration
Muriel HUBER, Laurent HUSSER, Caroline LITT

ABSTENTION : 0

C) CESSION PAR MADAME PFRIMMER CARINE JULIA ÉPOUSE PELLETIER DE LA PARCELLE 188 SECTION 01 D'UNE CONTENANCE DE 34 CENTIARES

Afin de pouvoir procéder à l'aménagement de la rue des jardins, la commune souhaite acquérir la parcelle 188 section 01 d'une contenance de 34 centiares, propriété de Madame PFRIMMER Carine Julia épouse PELLETIER demeurant à TRUCHTERSHEIM 67370, 4 rue des Frênes.
Des contacts ont été pris avec Madame PFRIMMER Carine Julia épouse PELLETIER qui est prête à céder cette parcelle pour l'Euro symbolique.

Il est proposé le délibéré suivant,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **Accepte** la cession pour l'Euro symbolique de la parcelle 188 section 01 d'une contenance de 34 centiares
- **Autorise** le Maire à réaliser cette cession par voie administrative
- **Autorise** Monsieur MICHEL Jean-Claude, 1er Adjoint au Maire à signer la vente au nom de la commune.

POUR : 10 dont 2 procurations
Pierre ALEXANDRE, Martine GITZ, Sylvie GOETZ SPECHT, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

CONTRE : 3 dont 1 procuration
Muriel HUBER, Laurent HUSSER, Caroline LITT

ABSTENTION : 0

D) CESSION PAR MONSIEUR ZIMMER RENÉ PHILIPPE ET MADAME LOBSTEIN SIMONE MARGOT MARIETTE ÉPOUSE ZIMMER DE LA PARCELLE 203/24 SECTION 01 D'UNE CONTENANCE DE 24 CENTIARES

Afin de pouvoir procéder à l'aménagement de la rue des jardins, la commune souhaite acquérir la parcelle 203/24 section 01 d'une contenance de 24 centiares, propriété de Monsieur ZIMMER René Philippe et Madame LOBSTEIN Simone Margot Mariette épouse ZIMMER, demeurant à Olwisheim 67170, 1 rue des Jardins.
Des contacts ont été pris avec Monsieur ZIMMER René Philippe et Madame LOBSTEIN Simone Margot Mariette épouse ZIMMER qui sont prêts à céder cette parcelle pour l'Euro symbolique.

Il est proposé le délibéré suivant,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **Accepte** la cession pour l'Euro symbolique de la parcelle 203/24 section 01 d'une contenance de 24 centiares
- **Autorise** le Maire à réaliser cette cession par voie administrative
- **Autorise** Monsieur MICHEL Jean-Claude, 1er Adjoint au Maire à signer la vente au nom de la commune.

POUR : 10 dont 2 procurations
Pierre ALEXANDRE, Martine GITZ, Sylvie GOETZ SPECHT, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

CONTRE : 3 dont 1 procuration
Muriel HUBER, Laurent HUSSER, Caroline LITT

ABSTENTION : 0

E) CESSION PAR MONSIEUR PFRIMMER GEORGES MARCEL ET MADAME MUHL EVE MARGUERITE ÉPOUSE PFRIMMER ET MONSIEUR PFRIMMER REMY DE LA PARCELLE 205/106 SECTION 01 D'UNE CONTENANCE DE 21 CENTIARES

Afin de pouvoir procéder à l'aménagement de la rue des jardins, la commune souhaite acquérir la parcelle 205/106 section 01 d'une contenance de 21 centiares, propriété de Monsieur PFRIMMER Georges Marcel et Madame MUHL Eve Marguerite épouse PFRIMMER demeurant à Olwisheim 67170, 69 rue Principale et de Monsieur PFRIMMER Rémy demeurant à Rumersheim 67370 Berstett, 34 rue du Village.
Des contacts ont été pris avec Monsieur PFRIMMER Georges Marcel, Madame MUHL Eve Marguerite épouse PFRIMMER et Monsieur PFRIMMER Rémy qui sont prêts à céder cette parcelle pour l'Euro symbolique.

Il est proposé le délibéré suivant,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **Accepte** la cession pour l'Euro symbolique de la parcelle 205/106 section 01 d'une contenance de 21 centiares
- **Autorise** le Maire à réaliser cette cession par voie administrative
- **Autorise** Monsieur MICHEL Jean-Claude, 1er Adjoint au Maire à signer la vente au nom de la commune.

POUR : 10 dont 2 procurations
Pierre ALEXANDRE, Martine GITZ, Sylvie GOETZ SPECHT, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

CONTRE : 3 dont 1 procuration
Muriel HUBER, Laurent HUSSER, Caroline LITT

ABSTENTION : 0

F) CESSION PAR MONSIEUR MULLER FRANCIS JEAN GEORGES DE LA PARCELLE 209/107 SECTION 01 D'UNE CONTENANCE DE 1 CENTIARE

Afin de pouvoir procéder à l'aménagement de la rue des jardins, la commune souhaite acquérir la parcelle 209/107 section 01 d'une contenance de 1 centiare, propriété de Monsieur MULLER Francis Jean Georges demeurant à OLWISHEIM 67170, 6 rue des Jardins.
Des contacts ont été pris avec Monsieur MULLER Francis Jean Georges qui est prêt à céder cette parcelle pour l'Euro symbolique.

Il est proposé le délibéré suivant,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **Accepte** la cession pour l'Euro symbolique de la parcelle 209/107 section 01 d'une contenance de 1 centiare
- **Autorise** le Maire à réaliser cette cession par voie administrative
- **Autorise** Monsieur MICHEL Jean-Claude, 1er Adjoint au Maire à signer la vente au nom de la commune.

POUR : 10 dont 2 procurations
Pierre ALEXANDRE, Martine GITZ, Sylvie GOETZ SPECHT, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

CONTRE : 3 dont 1 procuration
Muriel HUBER, Laurent HUSSER, Caroline LITT

ABSTENTION : 0

G) CESSION PAR MONSIEUR MULLER FRANCIS JEAN GEORGES DE LA PARCELLE 210/107 SECTION 01 D'UNE CONTENANCE DE 1 CENTIARE

Afin de pouvoir procéder à l'aménagement de la rue des jardins, la commune souhaite acquérir la parcelle 210/107 section 01 d'une contenance de 1 centiare, propriété de Monsieur MULLER Francis Jean Georges demeurant à OLWISHEIM 67170, 6 rue des Jardins.
Des contacts ont été pris avec Monsieur MULLER Francis Jean Georges qui est prêt à céder cette parcelle pour l'Euro symbolique.

Il est proposé le délibéré suivant,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **Accepte** la cession pour l'Euro symbolique de la parcelle 210/107 section 01 d'une contenance de 1 centiare
- **Autorise** le Maire à réaliser cette cession par voie administrative
- **Autorise** Monsieur MICHEL Jean-Claude, 1er Adjoint au Maire à signer la vente au nom de la commune.

POUR : 10 dont 2 procurations
Pierre ALEXANDRE, Martine GITZ, Sylvie GOETZ SPECHT, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

CONTRE : 3 dont 1 procuration
Muriel HUBER, Laurent HUSSER, Caroline LITT

ABSTENTION : 0

H) CESSION PAR MONSIEUR VELTEN ALAIN JOSEPH DE LA PARCELLE 212/108 SECTION 01 D'UNE CONTENANCE DE 2 CENTIARES

Afin de pouvoir procéder à l'aménagement de la rue des jardins, la commune souhaite acquérir la parcelle 212/108 section 01 d'une contenance de 2 centiares, propriété de Monsieur Alain Joseph VELTEN demeurant à OLWISHEIM 67170, 8 rue des Jardins.
Des contacts ont été pris avec Monsieur Alain Joseph VELTEN qui est prêt à céder cette parcelle pour l'Euro symbolique.

Il est proposé le délibéré suivant,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **Accepte** la cession pour l'Euro symbolique de la parcelle 212/108 section 01 d'une contenance de 2 centiares
- **Autorise** le Maire à réaliser cette cession par voie administrative
- **Autorise** Monsieur MICHEL Jean-Claude, 1er Adjoint au Maire à signer la vente au nom de la commune.

POUR : 10 dont 2 procurations
Pierre ALEXANDRE, Martine GITZ, Sylvie GOETZ SPECHT, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

CONTRE : 3 dont 1 procuration
Muriel HUBER, Laurent HUSSER, Caroline LITT

ABSTENTION : 0

I) CESSION PAR MONSIEUR VELTEN ALAIN JOSEPH DE LA PARCELLE 214/109 SECTION 01 D'UNE CONTENANCE DE 2 CENTIARES

Afin de pouvoir procéder à l'aménagement de la rue des jardins, la commune souhaite acquérir la parcelle 214/109 section 01 d'une contenance de 2 centiares, propriété de Monsieur Alain Joseph VELTEN demeurant à OLWISHEIM 67170, 8 rue des Jardins.
Des contacts ont été pris avec Monsieur Alain Joseph VELTEN qui est prêt à céder cette parcelle pour l'Euro symbolique.

Il est proposé le délibéré suivant,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **Accepte** la cession pour l'Euro symbolique de la parcelle 214/109 section 01 d'une contenance de 2 centiares
- **Autorise** le Maire à réaliser cette cession par voie administrative
- **Autorise** Monsieur MICHEL Jean-Claude, 1er Adjoint au Maire à signer la vente au nom de la commune.

POUR : 10 dont 2 procurations
Pierre ALEXANDRE, Martine GITZ, Sylvie GOETZ SPECHT, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

CONTRE : 3 dont 1 procuration
Muriel HUBER, Laurent HUSSER, Caroline LITT

ABSTENTION : 0

J) CESSION PAR MONSIEUR PETER DENIS JEAN ALBERT ET MADAME ANSTETT CARINE ÉPOUSE PETER DE LA PARCELLE 216/110 SECTION 01 D'UNE CONTENANCE DE 28 CENTIARES

Afin de pouvoir procéder à l'aménagement de la rue des jardins, la commune souhaite acquérir la parcelle 216/110 section 01 d'une contenance de 28 centiares, propriété de Monsieur PETER Denis Jean Albert et Madame ANSTETT Carine épouse PETER, demeurant à Olwisheim 67170, 77 rue Principale.
Des contacts ont été pris avec Monsieur PETER Denis Jean Albert et Madame ANSTETT Carine épouse PETER qui sont prêts à céder cette parcelle pour l'Euro symbolique.

Il est proposé le délibéré suivant,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **Accepte** la cession pour l'Euro symbolique de la parcelle 216/110 section 01 d'une contenance de 28 centiares
- **Autorise** le Maire à réaliser cette cession par voie administrative
- **Autorise** Monsieur MICHEL Jean-Claude, 1er Adjoint au Maire à signer la vente au nom de la commune.

POUR : 10 dont 2 procurations
Pierre ALEXANDRE, Martine GITZ, Sylvie GOETZ SPECHT, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

CONTRE : 3 dont 1 procuration
Muriel HUBER, Laurent HUSSER, Caroline LITT

ABSTENTION : 0

K) CESSION PAR MADAME SCHULTZ MARIE-LOUISE ÉPOUSE MUTHS DE LA PARCELLE 222/37 SECTION 01 D'UNE CONTENANCE DE 33 CENTIARES

Afin de pouvoir procéder à l'aménagement de la rue des jardins, la commune souhaite acquérir la parcelle 222/37 section 01 d'une contenance de 33 centiares, propriété de Madame SCHULTZ Marie-Louise épouse MUTHS, demeurant à Olwisheim 67170, 12 rue des Jardins.
Des contacts ont été pris avec Madame SCHULTZ Marie-Louise épouse MUTHS qui est prête à céder cette parcelle pour l'Euro symbolique.

Il est proposé le délibéré suivant,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **Accepte** la cession pour l'Euro symbolique de la parcelle 222/37 section 01 d'une contenance de 33 centiares
- **Autorise** le Maire à réaliser cette cession par voie administrative
- **Autorise** Monsieur MICHEL Jean-Claude, 1er Adjoint au Maire à signer la vente au nom de la commune.

POUR : 10 dont 2 procurations
Pierre ALEXANDRE, Martine GITZ, Sylvie GOETZ SPECHT, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

CONTRE : 3 dont 1 procuration
Muriel HUBER, Laurent HUSSER, Caroline LITT

ABSTENTION : 0

L) CESSION PAR MADAME SCHULTZ MARIE-LOUISE ÉPOUSE MUTHS DE LA PARCELLE 224/38 SECTION 01 D'UNE CONTENANCE DE 15 CENTIARES

Afin de pouvoir procéder à l'aménagement de la rue des jardins, la commune souhaite acquérir la parcelle 224/38 section 01 d'une contenance de 15 centiares, propriété de Madame SCHULTZ Marie-Louise épouse MUTHS, demeurant à Olwisheim 67170, 12 rue des Jardins.
Des contacts ont été pris avec Madame SCHULTZ Marie-Louise épouse MUTHS qui est prête à céder cette parcelle pour l'Euro symbolique.

Il est proposé le délibéré suivant,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **Accepte** la cession pour l'Euro symbolique de la parcelle 224/38 section 01 d'une contenance de 15 centiares
- **Autorise** le Maire à réaliser cette cession par voie administrative
- **Autorise** Monsieur MICHEL Jean-Claude, 1er Adjoint au Maire à signer la vente au nom de la commune.

POUR : 10 dont 2 procurations
Pierre ALEXANDRE, Martine GITZ, Sylvie GOETZ SPECHT, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

CONTRE : 3 dont 1 procuration
Muriel HUBER, Laurent HUSSER, Caroline LITT

ABSTENTION : 0

M) CESSION PAR MONSIEUR JACOB GUILLAUME DE LA PARCELLE 228/111 SECTION 01 D'UNE CONTENANCE DE 47 CENTIARES

Afin de pouvoir procéder à l'aménagement de la rue des jardins, la commune souhaite acquérir la parcelle 228/111 section 01 d'une contenance de 47 centiares, propriété de Monsieur JACOB Guillaume demeurant à STRASBOURG 67100, 7 rue de la Ménagerie.
Des contacts ont été pris avec Monsieur JACOB Guillaume qui est prêt à céder cette parcelle pour l'Euro symbolique.

Il est proposé le délibéré suivant,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **Accepte** la cession pour l'Euro symbolique de la parcelle 228/111 section 01 d'une contenance de 47 centiares
- **Autorise** le Maire à réaliser cette cession par voie administrative
- **Autorise** Monsieur MICHEL Jean-Claude, 1er Adjoint au Maire à signer la vente au nom de la commune.

POUR : 10 dont 2 procurations
Pierre ALEXANDRE, Martine GITZ, Sylvie GOETZ SPECHT, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

CONTRE : 3 dont 1 procuration
Muriel HUBER, Laurent HUSSER, Caroline LITT

ABSTENTION : 0

N) CESSION PAR MONSIEUR WERLÉ GERARD MICHEL DE LA PARCELLE 230/111 SECTION 01 D'UNE CONTENANCE DE 55 CENTIARES

Afin de pouvoir procéder à l'aménagement de la rue des jardins, la commune souhaite acquérir la parcelle 230/111 section 01 d'une contenance de 55 centiares, propriété de Monsieur WERLÉ Gérard Michel demeurant à OLWISHEIM 67170, 89 rue Principale.
Des contacts ont été pris avec Monsieur WERLÉ Gérard Michel qui est prêt à céder cette parcelle pour l'Euro symbolique.

Il est proposé le délibéré suivant,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **Accepte** la cession pour l'Euro symbolique de la parcelle 230/111 section 01 d'une contenance de 55 centiares
- **Autorise** le Maire à réaliser cette cession par voie administrative
- **Autorise** Monsieur MICHEL Jean-Claude, 1er Adjoint au Maire à signer la vente au nom de la commune.

POUR : 10 dont 2 procurations
Pierre ALEXANDRE, Martine GITZ, Sylvie GOETZ SPECHT, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

CONTRE : 3 dont 1 procuration
Muriel HUBER, Laurent HUSSER, Caroline LITT

ABSTENTION : 0

O) CESSION PAR MONSIEUR WERLÉ GERARD MICHEL ET MADAME FUHRMANN LILIANE JANINE ÉPOUSE WERLÉ DE LA PARCELLE 326/112 SECTION 13 D'UNE CONTENANCE DE 38 CENTIARES

Afin de pouvoir procéder à l'aménagement de la rue des jardins, la commune souhaite acquérir la parcelle 326/112 section 13 d'une contenance de 38 centiares, propriété de Monsieur WERLÉ Gérard Michel et Madame FUHRMANN Liliane Janine épouse WERLÉ demeurant à OLWISHEIM 67170, 89 rue Principale.
Des contacts ont été pris avec Monsieur WERLÉ Gérard Michel et Madame FUHRMANN Liliane Janine épouse WERLÉ qui sont prêts à céder cette parcelle pour l'Euro symbolique.

Il est proposé le délibéré suivant,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **Accepte** la cession pour l'Euro symbolique de la parcelle 326/112 section 13 d'une contenance de 38 centiares
- **Autorise** le Maire à réaliser cette cession par voie administrative
- **Autorise** Monsieur MICHEL Jean-Claude, 1er Adjoint au Maire à signer la vente au nom de la commune.

POUR : 10 dont 2 procurations
Pierre ALEXANDRE, Martine GITZ, Sylvie GOETZ SPECHT, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

CONTRE : 3 dont 1 procuration
Muriel HUBER, Laurent HUSSER, Caroline LITT

ABSTENTION : 0

P) CESSION PAR MONSIEUR JACOB JEAN-MARIE, MADAME WERLÉ ANNIE MARGUERITE ÉPOUSE JACOB, MADAME JACOB CHRISTINE MARIE-ANNE ÉPOUSE SCHUMACHER DE LA PARCELLE 328/112 SECTION 13 D'UNE CONTENANCE DE 35 CENTIARES

Afin de pouvoir procéder à l'aménagement de la rue des jardins, la commune souhaite acquérir la parcelle 328/112 section 13 d'une contenance de 35 centiares, propriété de Monsieur JACOB

Jean-Marie et Madame WERLÉ Annie Marguerite épouse JACOB demeurant à OLWISHEIM 67170, 91 rue Principale et Madame JACOB Christine Marie-Anne épouse SCHUHMACHER, demeurant à BERLIN 10437, DUNCKERSTRASSE n°5.
Des contacts ont été pris avec Monsieur JACOB Jean-Marie, Madame WERLÉ Annie Marguerite épouse JACOB et Madame JACOB Christine Marie-Anne épouse SCHUHMACHER qui sont prêts à céder cette parcelle pour l'Euro symbolique.

Il est proposé le délibéré suivant,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **Accepte** la cession pour l'Euro symbolique de la parcelle 328/112 section 13 d'une contenance de 35 centiares
- **Autorise** le Maire à réaliser cette cession par voie administrative
- **Autorise** Monsieur MICHEL Jean-Claude, 1er Adjoint au Maire à signer la vente au nom de la commune.

POUR : 10 dont 2 procurations
Pierre ALEXANDRE, Martine GITZ, Sylvie GOETZ SPECHT, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

CONTRE : 3 dont 1 procuration
Muriel HUBER, Laurent HUSSER, Caroline LITT

ABSTENTION : 0

Q) CESSION PAR MONSIEUR DISCHLY JEAN-JACQUES JOSEPH ET MADAME FENNINGER MARIE-JEANNE ÉPOUSE DISCHLY DE LA PARCELLE 330/113 SECTION 13 D'UNE CONTENANCE DE 18 CENTIARES

Afin de pouvoir procéder à l'aménagement de la rue des jardins, la commune souhaite acquérir la parcelle 330/113 section 13 d'une contenance de 18 centiares, propriété de Monsieur DISCHLY Jean-Jacques Joseph et Madame FENNINGER Marie-Jeanne épouse DISCHLY, demeurant à VENDENHEIM 67550, 16 rue au Rempart.
Des contacts ont été pris avec Monsieur DISCHLY Jean-Jacques Joseph et Madame FENNINGER Marie-Jeanne épouse DISCHLY qui sont prêts à céder cette parcelle pour l'Euro symbolique.

Il est proposé le délibéré suivant,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **Accepte** la cession pour l'Euro symbolique de la parcelle 330/113 section 13 d'une contenance de 18 centiares
- **Autorise** le Maire à réaliser cette cession par voie administrative
- **Autorise** Monsieur MICHEL Jean-Claude, 1er Adjoint au Maire à signer la vente au nom de la commune.

POUR : 10 dont 2 procurations
Pierre ALEXANDRE, Martine GITZ, Sylvie GOETZ SPECHT, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

CONTRE : 3 dont 1 procuration
Muriel HUBER, Laurent HUSSER, Caroline LITT

ABSTENTION : 0

R) CESSION PAR MONSIEUR DISCHLY JEAN-JACQUES JOSEPH ET MADAME FENNINGER MARIE-JEANNE ÉPOUSE DISCHLY DE LA PARCELLE 332/114 SECTION 13 D'UNE CONTENANCE DE 17 CENTIARES

Afin de pouvoir procéder à l'aménagement de la rue des jardins, la commune souhaite acquérir la parcelle 332/114 section 13 d'une contenance de 17 centiares, propriété de Monsieur DISCHLY Jean-Jacques Joseph et Madame FENNINGER Marie-Jeanne épouse DISCHLY, demeurant à VENDENHEIM 67550, 16 rue au Rempart.
Des contacts ont été pris avec Monsieur DISCHLY Jean-Jacques Joseph et Madame FENNINGER Marie-Jeanne épouse DISCHLY qui sont prêts à céder cette parcelle pour l'Euro symbolique.

Il est proposé le délibéré suivant,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **Accepte** la cession pour l'Euro symbolique de la parcelle 332/114 section 13 d'une contenance de 17 centiares
- **Autorise** le Maire à réaliser cette cession par voie administrative
- **Autorise** Monsieur MICHEL Jean-Claude, 1er Adjoint au Maire à signer la vente au nom de la commune.

POUR : 10 dont 2 procurations
Pierre ALEXANDRE, Martine GITZ, Sylvie GOETZ SPECHT, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

CONTRE : 3 dont 1 procuration
Muriel HUBER, Laurent HUSSER, Caroline LITT

ABSTENTION : 0

S) CESSION PAR MONSIEUR LOBSTEIN GILBERT GEORGES ET MADAME GASS AIMÉE MARTHE ÉPOUSE LOBSTEIN DE LA PARCELLE 338/117 SECTION 13 D'UNE CONTENANCE DE 31 CENTIARES

Afin de pouvoir procéder à l'aménagement de la rue des jardins, la commune souhaite acquérir la parcelle 338/117 section 13 d'une contenance de 31 centiares, propriété de Monsieur LOBSTEIN Gilbert Georges et Madame GASS Aimée Marthe épouse LOBSTEIN, demeurant à Olwisheim 67170, 97 rue Principale.

Des contacts ont été pris avec Monsieur LOBSTEIN Gilbert Georges et Madame GASS Aimée Marthe épouse LOBSTEIN qui sont prêts à céder cette parcelle pour l'Euro symbolique.

Il est proposé le délibéré suivant,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **Accepte** la cession pour l'Euro symbolique de la parcelle 338/117 section 13 d'une contenance de 31 centiares
- **Autorise** le Maire à réaliser cette cession par voie administrative
- **Autorise** Monsieur MICHEL Jean-Claude, 1er Adjoint au Maire à signer la vente au nom de la commune.

POUR : 10 dont 2 procurations
Pierre ALEXANDRE, Martine GITZ, Sylvie GOETZ SPECHT, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

CONTRE : 3 dont 1 procuration
Muriel HUBER, Laurent HUSSER, Caroline LITT

ABSTENTION : 0

T) CESSION PAR MONSIEUR ZIMMER RENÉ PHILIPPE ET MADAME LOBSTEIN SIMONE MARGOT MARIETTE ÉPOUSE ZIMMER DE LA PARCELLE 350/166 SECTION 13 D'UNE CONTENANCE DE 22 CENTIARES

Afin de pouvoir procéder à l'aménagement de la rue des jardins, la commune souhaite acquérir la parcelle 350/166 section 13 d'une contenance de 22 centiares, propriété de Monsieur ZIMMER René Philippe et Madame LOBSTEIN Simone Margot Mariette épouse ZIMMER, demeurant à Olwisheim 67170, 1 rue des Jardins.
Des contacts ont été pris avec Monsieur ZIMMER René Philippe et Madame LOBSTEIN Simone Margot Mariette épouse ZIMMER qui sont prêts à céder cette parcelle pour l'Euro symbolique.

Il est proposé le délibéré suivant,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **Accepte** la cession pour l'Euro symbolique de la parcelle 350/166 section 13 d'une contenance de 22 centiares
- **Autorise** le Maire à réaliser cette cession par voie administrative
- **Autorise** Monsieur MICHEL Jean-Claude, 1er Adjoint au Maire à signer la vente au nom de la commune.

POUR : 10 dont 2 procurations
Pierre ALEXANDRE, Martine GITZ, Sylvie GOETZ SPECHT, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

CONTRE : 3 dont 1 procuration
Muriel HUBER, Laurent HUSSER, Caroline LITT

ABSTENTION : 0

U) CESSION PAR MONSIEUR ZIMMER RENÉ PHILIPPE ET MADAME LOBSTEIN SIMONE MARGOT MARIETTE EPOUSE ZIMMER DE LA PARCELLE 351/166 SECTION 13 D'UNE CONTENANCE DE 67 CENTIARES

Afin de pouvoir procéder à l'aménagement de la rue des jardins, la commune souhaite acquérir la parcelle 351/166 section 13 d'une contenance de 67 centiares, propriété de Monsieur ZIMMER René Philippe et Madame LOBSTEIN Simone Margot Mariette épouse ZIMMER, demeurant à Olwisheim 67170, 1 rue des Jardins.
Des contacts ont été pris avec Monsieur ZIMMER René Philippe et Madame LOBSTEIN Simone Margot Mariette épouse ZIMMER qui sont prêts à céder cette parcelle pour l'Euro symbolique.

Il est proposé le délibéré suivant,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **Accepte** la cession pour l'Euro symbolique de la parcelle 351/166 section 13 d'une contenance de 67 centiares
- **Autorise** le Maire à réaliser cette cession par voie administrative
- **Autorise** Monsieur MICHEL Jean-Claude, 1er Adjoint au Maire à signer la vente au nom de la commune.

POUR : 10 dont 2 procurations
Pierre ALEXANDRE, Martine GITZ, Sylvie GOETZ SPECHT, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

CONTRE : 3 dont 1 procuration
Muriel HUBER, Laurent HUSSER, Caroline LITT

ABSTENTION : 0

V) CESSION PAR MONSIEUR BURGER ROLAND MARTIN DE LA PARCELLE 353/166 SECTION 13 D'UNE CONTENANCE DE 16 CENTIARES

Afin de pouvoir procéder à l'aménagement de la rue des jardins, la commune souhaite acquérir la parcelle 353/166 section 13 d'une contenance de 16 centiares, propriété de Monsieur BURGER Roland Martin, demeurant à Olwisheim 67170, 8 rue de la Chapelle.
Des contacts ont été pris avec BURGER Roland Martin qui est prêt à céder cette parcelle pour l'Euro symbolique.

Il est proposé le délibéré suivant,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **Accepte** la cession pour l'Euro symbolique de la parcelle 353/166 section 13 d'une contenance de 16 centiares
- **Autorise** le Maire à réaliser cette cession par voie administrative
- **Autorise** Monsieur MICHEL Jean-Claude, 1er Adjoint au Maire à signer la vente au nom de la commune.

POUR : 10 dont 2 procurations
Pierre ALEXANDRE, Martine GITZ, Sylvie GOETZ SPECHT, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

CONTRE : 3 dont 1 procuration
Muriel HUBER, Laurent HUSSER, Caroline LITT

ABSTENTION : 0

❖ 5. VENTE DE MATÉRIEL À L'ASSOCIATION FONCIÈRE D'OLWISHEIM

Une débroussailleuse qui ne sert plus à la commune est entreposée devant le hangar communal depuis plusieurs années.
Achetée en 2003 et peut être hors de fonction, le Maire propose de la céder à l'Association Foncière d'Olwisheim à l'Euro symbolique.
La remise en état de celle-ci sera à la charge exclusive de l'Association Foncière.

Il est proposé le délibéré suivant,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **Accepte** de céder pour l'Euro symbolique cette débroussailleuse à l'Association Foncière d'Olwisheim.

Nombre de votants : 13 dont 3 procurations

POUR : 12 dont 3 procurations
Pierre ALEXANDRE, Martine GITZ, Sylvie GOETZ SPECHT, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Muriel HUBER, Laurent HUSSER, Caroline LITT, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1
Jean-Claude MICHEL

❖ 6. DIVERS

- Sapeurs-Pompiers de Bilwisheim

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil de la lettre de remerciement de la section regroupée des sapeurs-pompiers de Bilwisheim adressée à l'ensemble du Conseil Municipal pour l'aide qui leur a été apportée pour l'achat d'un Défibrillateur Semi Automatique.

- Assurance Dommages Ouvrage et Tous Risques Chantier pour les travaux de restructuration en mairie du bâtiment de l'ancienne mairie-école avec création d'une petite salle polyvalente
A la majorité, il est conseillé de ne pas souscrire d'assurance complémentaire.

- Urbanisme
Demande de déclaration préalable de Monsieur Nicolas LE ROLLAND

- Olse'infos
La proximité des échéances électorales municipales par rapport à la diffusion du bulletin municipal de fin d'année ne permet pas d'en modifier ses caractéristiques.
Il sera diffusé comme à l'accoutumé.

- La Nuit des Eglises
Monsieur Jacques WAHL rend compte au Conseil de la manifestation « la Nuit des Églises », manifestation cultuelle et culturelle organisée en notre église le samedi 5 juillet 2019 en présence du Chanoine Philippe BURGY et du Pasteur Claude HORVILLER.

Le Maire lève la séance à 21 heures 45.